

1. Préambule

Afin d'assurer à l'utilisateur une prestation de services sécuritaire et liée à ses besoins, le jumelage/pairage se doit d'être réalisé en conformité avec les orientations ministérielles, avec l'entente spécifique ou particulière et l'entente collective ou nationale qui s'appliquent à la ressource ainsi qu'avec le processus clinique de l'établissement.

2. Objectifs spécifiques

La présente procédure a pour but de fournir, aux intervenants concernés, des pratiques et des outils communs et conformes aux balises ministérielles. Elle consiste aussi à assurer à l'utilisateur de bénéficier d'un milieu le plus susceptible de répondre adéquatement à ses besoins. De plus, elle prévoit la mise en place de solutions alternatives en cas d'absence de ressource disponible ou en mesure de répondre aux besoins. Le tout doit permettre une traçabilité de la démarche et de ses issues.

3. Modalités de fonctionnement

Champs d'application

La présente procédure est destinée :

- aux gestionnaires et aux équipes de travail des directions suivantes :
 - Direction des programmes de déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP);
 - Direction de la protection de la jeunesse (DPJ);
 - Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA);
 - Direction des programmes santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux (DSMDISSG);
 - Direction du programme jeunesse (DProgJ);
- aux responsables des RI-RTF auxquels le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord confie des usagers;
- aux associations qui représentent les responsables des RI-RTF auxquels le CISSS de la Côte-Nord confie des usagers.

3.1 Définitions

Jumelage : Le jumelage est un processus qui consiste à sélectionner une ressource ayant un portrait (caractéristiques, compétences et attitudes) la rendant susceptible de répondre adéquatement aux besoins d'un usager et à jumeler cette ressource avec cet usager.

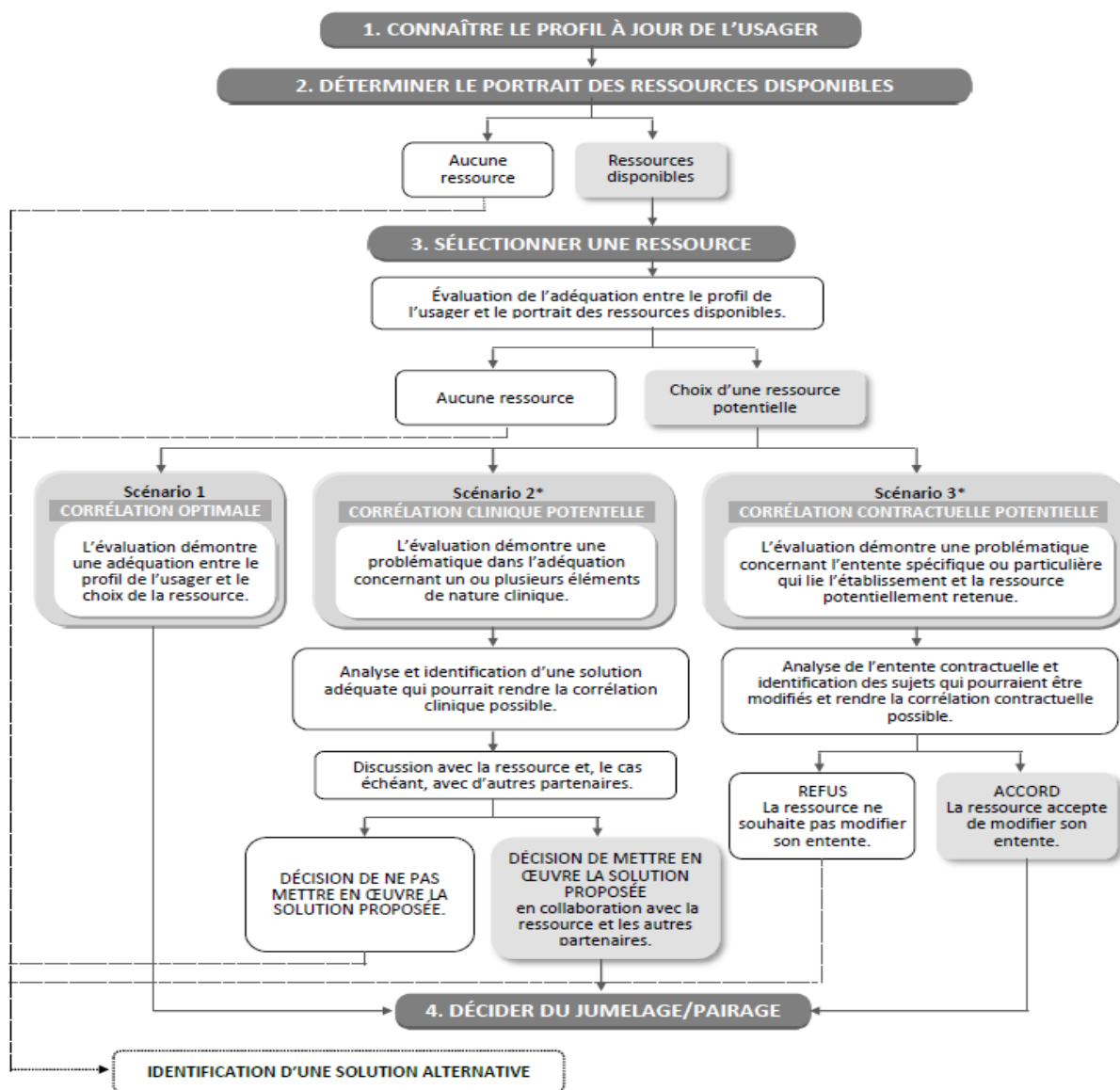
Autre comité		Comité de direction		Conseil d'administration	
Approuvé le	Révisé le	Approuvé le 12 mars 2019	Révisé le	Adopté le	Révisé le

Pairage : Le pairage fait partie intégrante du processus de jumelage. Il consiste à vérifier l'homogénéité entre le profil de l'utilisateur visé par le jumelage et le profil des utilisateurs déjà présents dans la ressource afin d'assurer un contexte de vie favorisant le développement optimal de chacun.

3.2 La démarche

Le jumelage/pairage doit être réalisé avec rigueur. Un jumelage/pairage inadéquat ou non optimal pourrait occasionner des écarts de qualité dans les services qui seront offerts à l'utilisateur. Il pourrait y avoir des conséquences importantes pour l'utilisateur, pour l'établissement et aussi pour la ressource intermédiaire ou de type familial.

SCHÉMATISATION DU PROCESSUS DE JUMELAGE/PAIRAGE DE L'USAGER AVEC UNE RESSOURCE



* Préalablement ou de façon concomitante, l'établissement s'assure de l'adéquation optimale ou potentielle d'un point de vue clinique ou contractuel, selon le cas.

Lors d'un placement en urgence, l'établissement doit tendre à respecter les balises du Cadre de référence RI-RTF. Pour ce faire, la démarche doit être réalisée, et ce, même si l'utilisateur est déjà intégré dans la ressource, afin d'établir le niveau de corrélation et de déterminer les adaptations possibles pour rendre le jumelage/pairage optimal. Cependant, en aucun cas un usager ne peut intégrer la ressource si l'entente qui doit être modifiée n'a pas été signée par les deux parties, s'il y a lieu. L'intégration de l'utilisateur, sans que les adaptations prévues au jumelage/pairage soient réalisées au moment de son arrivée, ne peut se faire sans consultation avec le gestionnaire des risques afin d'évaluer le niveau de risque.

Étape 1 : Connaître le profil à jour de l'utilisateur

La connaissance du profil de l'utilisateur est la première étape importante pour réaliser un jumelage/pairage adéquat de l'utilisateur dans une ressource.

Afin de déterminer le profil de l'utilisateur, l'intervenant usager utilise les outils identifiés par son programme-service. Il s'assure que les informations contenues dans le profil de l'utilisateur sont exactes et à jour.

L'orientation de l'utilisateur est déterminée lors du mécanisme d'accès de l'établissement. Il est important de rappeler que l'intervenant usager doit s'assurer d'avoir l'autorisation de l'utilisateur afin que l'intervenant RI-RTF transmette des informations à la ressource. La décision de l'orientation ainsi que le portrait de l'utilisateur doivent ensuite être remis à l'intervenant RI-RTF.

Il est important de souligner que, dans certains cas, il peut s'être écoulé plusieurs semaines ou quelques mois entre la décision d'orientation de l'utilisateur et l'actualisation de la démarche de jumelage/pairage. Par conséquent, l'intervenant usager doit s'assurer que l'intervenant RI-RTF a en main une copie du profil de l'utilisateur à jour au moment de faire la démarche de jumelage/pairage.

Une des conditions essentielles de réussite de la démarche de jumelage/pairage est sans contredit la pertinence et la qualité de l'information que possède l'établissement au sujet de l'utilisateur. À cet égard, celle-ci doit être exacte, précise et complète.

Étape 2 : Déterminer le portrait des ressources disponibles

L'intervenant RI-RTF doit compléter le portrait de la ressource (annexe 1) pour chaque RI-RTF afin de maintenir un registre de l'ensemble des ressources pour chaque programme-service. Le portrait de la ressource doit être accessible à l'intervenant RI-RTF qui procède à l'activité de jumelage/pairage et à l'intervenant qualité qui réalise le processus du contrôle de la qualité. L'intervenant RI-RTF doit s'assurer de la mise à jour du portrait de la ressource de manière continue. La collaboration de la ressource peut être sollicitée afin de compléter son portrait.

Étape 3 : Sélectionner une ressource

À partir du profil à jour de l'utilisateur, du portrait actuel des ressources disponibles et de son jugement clinique, l'intervenant RI-RTF sélectionne la ressource la plus susceptible de permettre un jumelage/pairage adéquat de l'utilisateur, en fonction de sa condition, de ses besoins et de la situation.

Plus précisément, l'intervenant RI-RTF doit évaluer la faisabilité pour la ressource de continuer à rendre des services de qualité et de répondre, avec l'intégration d'un nouvel usager, à l'ensemble des besoins de tous les usagers qui lui sont confiés à ce moment. La capacité de la ressource à mettre en œuvre les conditions nécessaires à installer un nouvel équilibre du milieu de vie doit être prise en compte par l'établissement.

De plus, l'intervenant RI-RTF doit prendre connaissance du contenu de l'entente spécifique ou particulière qui s'applique à la ressource potentielle sélectionnée, et ce, afin de s'assurer que les clauses de l'entente sont respectées (nombre de places à l'entente, type de clientèle, etc.), selon le profil de l'utilisateur.

Il est possible de tenir une rencontre avec l'utilisateur et son intervenant afin de recueillir un maximum d'informations. Cette rencontre permet à l'utilisateur d'occuper une place privilégiée au cœur de la démarche tout en mettant l'accent sur ses forces et ses aptitudes. L'objectif ultime est d'apprendre à connaître l'utilisateur, au-delà des informations et des évaluations transmises, pour assurer le meilleur jumelage possible.

Différents thèmes peuvent être abordés lors de cette rencontre :

- compréhension du processus du mécanisme d'accès par l'utilisateur;
- compréhension des ressources résidentielles du réseau;
- perception de l'utilisateur quant à sa situation actuelle – **hébergement**;
- perception de l'utilisateur quant à sa situation actuelle – **santé et fonctionnement social**;
- projets personnels;
- précisions sur les informations transmises dans la demande d'hébergement;
- identification des facteurs de risque et de protection;
- responsabilité de l'utilisateur concernant son hébergement.

Différents objectifs sont alors visés :

- valider la compréhension de l'utilisateur concernant le fonctionnement des ressources résidentielles et du processus d'accès;
- connaître ses projets, les objectifs qu'il veut atteindre en termes de rétablissement et ses préférences;
- déterminer le type d'approche à mettre en place dans la ressource et les caractéristiques du milieu de vie recherché;
- identifier, avec l'utilisateur et ses accompagnateurs, les conditions à mettre en place pour favoriser le succès du séjour dans la ressource;
- répondre aux interrogations de l'utilisateur.

Évaluation du degré d'adéquation entre le profil à jour de l'utilisateur et le portrait des ressources disponibles

L'intervenant RI-RTF doit d'abord évaluer le degré d'adéquation entre le profil à jour de l'utilisateur et le portrait des ressources disponibles, et ce, dans le but de sélectionner une ressource potentielle pour accueillir l'utilisateur. Afin de bien réaliser cette évaluation, l'intervenant RI-RTF complète la partie de la grille de jumelage/pairage prévue à cet effet (annexe 2).

Certains critères peuvent également être à considérer par l'intervenant RI-RTF lors de la démarche :

- connaissance des besoins et préférences de l'utilisateur ainsi que du portrait des ressources disponibles sur le territoire, selon le programme-service;
- profil de l'intensité des services de soutien et d'assistance offerts par la ou les ressources;
- capacité d'évacuation de l'utilisateur selon les mesures incendie de la ressource (aménagement et plan d'évacuation);
- compatibilité avec les personnes présentes et/ou le fonctionnement de la ressource (colocataires, environnement, langue, etc.);
- organisation du milieu liée aux règles d'un environnement sans fumée.

Choix d'une ressource potentielle

Au terme de l'évaluation du degré d'adéquation entre le profil à jour de l'utilisateur et le portrait des ressources disponibles, l'intervenant RI-RTF utilise son jugement clinique afin d'identifier une ressource potentielle pour l'utilisateur. De plus, selon le type de clientèle et dans la mesure du possible, il doit tenir compte de l'opinion de l'utilisateur, quant au jumelage/pairage, par divers moyens (visite de la ressource, présentation de la ressource, etc.). Le portrait non nominatif de l'utilisateur doit être présenté à la ressource à ce stade-ci. Afin de réaliser l'ensemble des étapes du jumelage/pairage, l'intervenant RI-RTF complète les parties prévues à cet effet dans la grille de jumelage/pairage (annexe 2).

Comme expliqué aux pages 148 et 149 du Cadre de référence RI-RTF, trois scénarios sont possibles :

- ***SCÉNARIO 1 : Corrélation optimale***
Tous les éléments évalués sont satisfaisants. Le jumelage/pairage peut donc se réaliser.
- ***SCÉNARIO 2 : Corrélation clinique potentielle***
L'évaluation démontre une problématique dans l'adéquation concernant un ou plusieurs éléments de nature clinique.

De façon préalable ou concomitante, l'intervenant RI-RTF qui réalise le jumelage/pairage s'assure de l'adéquation optimale ou potentielle, d'un point de vue contractuel (scénario 3).

Ensuite, il cerne la nature exacte du ou des besoins de l'utilisateur qui ne pourraient pas être satisfaits adéquatement par la ressource ou par l'établissement.

Il identifie alors la ou les solutions pouvant rendre la corrélation clinique possible :

- l'établissement pourrait offrir, modifier ou intensifier ses services cliniques ou professionnels à l'utilisateur;
- un partenaire du réseau territorial de services (RTS) pourrait offrir, modifier ou intensifier ses services à l'utilisateur;
- la ressource pourrait acquérir les compétences (aptitudes, habiletés ou connaissances) requises pour répondre adéquatement à un ou plusieurs besoins particuliers de l'utilisateur, en conformité avec le Règlement sur la classification;
- la ressource pourrait modifier certaines composantes de son milieu de vie (environnement extérieur, bâtiment, aires communes, aires de repas, chambre, salles de bain, etc.), en conformité avec les ententes collectives ou nationales applicables;

- toute autre solution adéquate au regard des besoins de l'utilisateur peut être mise en place, dans le respect des rôles et responsabilités de l'établissement et de la ressource.

À partir de la ou des solutions possibles, l'intervenant RI-RTF analyse les risques et il évalue les impacts anticipés sur la qualité des services à être rendus à l'utilisateur.

Après discussion avec la ressource ou les partenaires concernés, l'intervenant RI-RTF retient la ou les solutions susceptibles d'assurer un jumelage/pairage adéquat et il les met en œuvre.

▪ **SCÉNARIO 3 : Corrélation contractuelle potentielle**

L'évaluation de la situation démontre une problématique en ce qui a trait à l'entente spécifique ou particulière conclue avec la ressource.

L'établissement et la ressource sont liés par les dispositions de l'entente spécifique ou particulière, notamment quant au nombre de places, aux types d'utilisateurs et à la durée de l'entente. Si le jumelage d'un utilisateur n'est possible qu'avec un changement de l'une ou l'autre de ces dispositions, une modification de l'entente spécifique ou de l'entente particulière entre l'établissement et la ressource est nécessaire.

L'intervenant RI-RTF cerne le ou les éléments en cause à partir de l'entente spécifique ou particulière.

Il identifie alors la ou les options pouvant rendre la corrélation contractuelle possible, sous réserve des lois applicables :

- modification des types d'utilisateurs pouvant être confiés à la ressource;
- modification du nombre de places inscrit à l'entente conclue avec la ressource;
- modification de la durée de l'entente conclue avec la ressource.

Après avoir échangé avec la ressource en vue d'analyser la possibilité de modifier son entente spécifique ou particulière :

- la ressource refuse de modifier son entente spécifique ou particulière, auquel cas, le jumelage/pairage n'est pas possible;
- la ressource accepte de modifier son entente spécifique ou particulière, auquel cas, le jumelage/pairage est possible.

Lorsqu'aucune ressource n'est en mesure de répondre aux besoins de l'utilisateur, l'intervenant RI-RTF collige l'information sur la grille et il en informe son gestionnaire afin de déterminer quelles pourraient être les solutions alternatives, et ce, toujours dans le meilleur intérêt de l'utilisateur. Par exemple, il pourrait être décidé :

- d'orienter l'utilisateur vers un autre type de milieu de vie;
- d'emprunter une place à un autre établissement ou à un autre milieu de vie;
- de déplacer ou de maintenir l'utilisateur dans son milieu de vie naturel avec un soutien intensifié de la part de l'établissement;
- de recruter une nouvelle ressource;
- d'inscrire ou de maintenir l'utilisateur sur une liste d'attente avec un soutien intensifié;
- d'envisager un changement de priorité pour son besoin de placement;
- etc.

Étape 4 : Décider du jumelage/pairage

La décision du jumelage/pairage est inscrite dans la grille de jumelage/pairage (annexe 2) et communiquée par l'intervenant RI-RTF à l'utilisateur, par écrit (lettres modèles, annexes 3 et 4), avec copies conformes à son intervenant ainsi qu'à la ressource, dans les meilleurs délais.

L'intervenant RI-RTF consigne cette décision au dossier de la ressource en inscrivant la note de suivi clinique dans « Supervision professionnelle », « Placement/déplacement des usagers » et en y déposant la grille de jumelage/pairage.

L'intervenant usager dépose la copie de la lettre au dossier de l'utilisateur et recueille l'opinion de celui-ci quant à la décision du jumelage/pairage. Il s'assure ensuite de consigner l'opinion de l'utilisateur à son dossier.

Une fois la démarche complétée, la procédure d'intégration de l'utilisateur peut débuter.

4. Mise à jour

La présente procédure sera mise à jour tous les trois ans et lors de changements législatifs par l'équipe responsable de la qualité des services rendus à l'utilisateur en RI-RTF de la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique.

5. Entrée en vigueur et consultation

Versions	Préparée par	Instances consultées						Entrée en vigueur
		CODIR	CII	CM	CMDP	CA	Autres	
1	Josée Bernier, Julie Cyr, Caroline Dubé, DSMOÉPÉ	✓						
2								
3								

CA Conseil d'administration
 CII Conseil des infirmières et infirmiers
 CM Conseil multidisciplinaire
 CMDP Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 CODIR Comité de direction

6. Références

Cadre de référence sur les ressources intermédiaires et les ressources de type familial, MSSS, 2016.

7. Annexes

- Annexe 1 Portrait de la ressource
- Annexe 2 Grille de jumelage/pairage
- Annexe 3 Lettre modèle – décision positive du jumelage/pairage
- Annexe 4 Lettre modèle – décision négative du jumelage/pairage

Portrait de la ressource

Identification du programme-
service de la ressource :

- Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)
 Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique
 Direction de la protection de la jeunesse
 Santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux

IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE (RI)

Nom de la ressource :			
Adresse		N° de téléphone :	
Ville		Code postal :	
Nom de la (des) personne(s) responsable(s)		N° de téléphone	N° de cellulaire
			Langue(s) parlée(s)

IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE DE TYPE FAMILIAL (RTF)

Nom de la (des) personne(s) responsable(s) :					
Adresse					
Ville				Code postal :	
N° de téléphone	N° de cellulaire	Langue(s) parlée(s)	Sexe	Âge	Appartenance ethnique et religion
			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		

HISTORIQUE DE LA PRESTATION DE SERVICES

Offre des services depuis le :
Est-ce que des événements ont eu des impacts sur la prestation de services de soutien ou d'assistance et des autres services rendus par la ressource (maladie, deuil, déménagement, etc.). <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Si oui, lesquels?

ENTENTE SPÉCIFIQUE OU PARTICULIÈRE

Nombre de places régulières :		Nombre de places sous clause alternative :		Nombre de places disponibles :	
Association représentative :	<input type="checkbox"/> ARIHQ	<input type="checkbox"/> FSSS-CSN	<input type="checkbox"/> FFARIQ	<input type="checkbox"/> non représentée	
	<input type="checkbox"/> autres, précisez :				
Type de clientèle :	<input type="checkbox"/> enfant	<input type="checkbox"/> jeune en difficulté	<input type="checkbox"/> trouble du spectre de l'autisme		
	<input type="checkbox"/> santé mentale	<input type="checkbox"/> déficience physique	<input type="checkbox"/> personnes âgées		
	<input type="checkbox"/> dépendance	<input type="checkbox"/> déficience intellectuelle	<input type="checkbox"/> autres		

Portrait de la ressource

ENTENTE SPÉCIFIQUE OU PARTICULIÈRE (suite)			
Possibilité d'ajout de clientèle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, laquelle (lesquelles) :		Possibilité d'augmenter le nombre de places : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui : Nombre de places possibles : <input type="text"/> Interventions nécessaires : <input type="text"/>	
Date de signature	Durée	Date de fin	Nombre de renouvellements
INFORMATIONS SUR LES DERNIÈRES INTÉGRATIONS			
Si des intégrations ont lieu de façon régulière, il n'est pas nécessaire d'inscrire la date de la dernière intégration.			
Date	Déroulement :		
COMPÉTENCES DE LA RESSOURCE (aptitudes, habiletés, connaissances et formations)			
ORGANISATION DU MILIEU DE VIE Vision, valeurs de la ressource, organisation de travail (employés, horaire de travail, etc.)			
PARTICULARITÉS DE LA CLIENTÈLE ACTUELLEMENT HÉBERGÉE <i>Ex. : présence de troubles de comportement, potentiel agressif, errance, bon profil d'autonomie, bien intégrée dans la communauté, peu d'interaction, etc.</i>			
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE <i>Ex. : situation géographique, accessibilité aux services, grandeur des aires communes, nombre de paliers, emplacement des chambres à coucher, aménagement du milieu concernant la sécurité (présence de demi-porte, caméra de surveillance, bracelet anti-fugue, etc.)</i>			
Le milieu est-il adapté pour recevoir un usager à mobilité réduite ou en fauteuil roulant? <input type="checkbox"/> non			
<input type="checkbox"/> oui, précisez :			
<input type="checkbox"/> Rampe d'accès <input type="checkbox"/> Ascenseur <input type="checkbox"/> Lève-personne <input type="checkbox"/> Corridor de 48 pouces			
<input type="checkbox"/> Civière-douche <input type="checkbox"/> Chaise-levier <input type="checkbox"/> Mains courantes <input type="checkbox"/> Portes extérieures et intérieures de 36 pouces de largeur			
<input type="checkbox"/> Salle(s) de bain adaptée(s), nombre : _____ <input type="checkbox"/> Chambre(s) de 120 pieds carrés, nombre : _____			
<input type="checkbox"/> Autres adaptations physiques :			
COMMENTAIRES			
Intervenant RI-RTF :			DATE :

Grille de jumelage/pairage

USAGER			
Adresse :			Langue d'usage :
	Numéro	Rue, case postale	
	Ville	Code postal	
Responsable du jumelage/pairage	Prénom et nom :		Fonction :
Contexte du placement ou du déplacement	Motif(s) :		
	Informations pertinentes relatives au(x) placement(s) antérieur(s) et motif(s) de ce(s) déplacement(s) :		
Capacité d'évacuation	<input type="checkbox"/> Autonome <input type="checkbox"/> Dépendant	<input type="checkbox"/> Besoin d'accompagnement à l'évacuation, expliquez :	
Personne(s) consultée(s)	Prénom et nom :		Fonction :
	Prénom et nom :		Fonction :
	Prénom et nom :		Fonction :

Lexique	<p>Aspects physiques Quelles sont les réactions de la personne face à son environnement (bruits, lumière, température, etc.)? Quel est le meilleur espace de vie (grandeur, situation et disposition de la chambre)? Quelles sont les adaptations liées à sa condition (physiques, sensorielles, cognitives, comportementales)? Quelles aides techniques sont nécessaires? Quels aménagements des aires communes sont nécessaires?</p> <p>Aspects sociaux et relationnels Quels sont les besoins d'intimité de la personne, avec qui et comment? Y a-t-il des personnes ou des types de personnes qu'il est préférable de ne pas retrouver dans son environnement? Y a-t-il des incompatibilités/compatibilités entre les comportements ou les caractéristiques de la personne et les caractéristiques ou vulnérabilité d'un milieu d'accueil? La personne risque-t-elle d'adopter des conduites inadéquates dans ses relations avec les autres? Quel est son mode relationnel?</p> <p>Style de vie Aspects privilégiés dans sa vie quotidienne (activités de groupe, repas, hygiène, interaction, utilisation d'objets, désirs et goûts). Comment peut-on établir un sentiment de continuité et de contrôle de sa vie chez cette personne? Comment conçoit-elle son chez-soi? Quel est son horaire quotidien? Quel est le nombre idéal de personnes en présence? Qui sont ses amis? L'usage de drogue, alcool ou cigarette, s'il y a lieu, demande-t-il des adaptations ou interventions particulières de la part de la ressource?</p> <p>Caractéristiques psychologiques Sensibilités particulières de la personne découlant de son histoire. Vulnérabilité émotive. Caractéristiques motivationnelles particulières. Caractéristiques ou besoins auxquels on répond par des mesures de contrôle. Comment la personne traite-t-elle l'information? Capacité à moduler ses émotions, notamment la colère ou l'anxiété.</p> <p>Caractéristiques de la santé physique Sensation d'inconfort ou de douleur particulière, maladies ou conditions nécessitant un traitement, des soins ou des examens, intolérance(s) ou allergie(s), effets secondaires de la médication. La personne est-elle en mesure d'identifier ses malaises?</p> <p>Caractéristiques de la santé mentale Besoins de la personne liés aux problèmes de santé mentale. Besoins de traitements particuliers, Considérations géographiques à la sectorisation des services. Quels sont les impacts des besoins sur le milieu?</p> <p>Caractéristiques liées à un syndrome neurologique Besoins particuliers (traitement, médication, approche particulière, diète sensorielle, etc.) liés à certains syndromes : syndrome frontal, syndrome génétique, état épileptique, AVC, TCC, encéphalopathie, etc.</p>		
RI-RTF ciblée	Ressource :		
	Responsable :		
	Adresse :	Numéro	Rue, case postale
		Ville (province)	Code postal

Besoins spécifiques de l'utilisateur liés au jumelage/pairage

	Caractéristiques ou besoins de l'utilisateur	Caractéristiques du milieu recherché	Motifs de correspondance ou non du milieu ciblé	Corrélation ¹	Ajustements nécessaires	Suivi ²
Aspects physiques						
Aspects sociaux et relationnels						
Style de vie						
Caractéristiques psychologiques						
Caractéristiques de la santé physique						
Caractéristiques de la santé mentale						
Caractéristiques liées à un syndrome neurologique						

¹ Légende de la cotation « Corrélation »

1	Corrélation optimale
2	Corrélation clinique potentielle
3	Corrélation contractuelle potentielle

² Légende de la cotation « Suivi »

E	Ajustements « en cours »
C	Ajustements « complétés »
S	Ajustements « suffisants »

Décision du jumelage/pairage	<input type="checkbox"/> Accepté
	<input type="checkbox"/> Refusé
	Motifs du refus :
	Mesures alternatives :

--

Signature de l'intervenant RI-RTF

Date (AAAA-MM-JJ)

Source : LAPOINTE, André, André SOULIÈRES, Mylène GAGNÉ et Véronique LONGTIN. *Plan de transition en TGC* du SQETGC, Novembre 2009.

En-tête

Date

Nom de l'utilisateur
Adresse de l'utilisateur
Ville (Québec) Code postal

Objet : Ressource *intermédiaire* (OU) de type *familial* ciblée pour vous

Madame, (OU) Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous confirmons que, suite à notre démarche de jumelage/pairage, une ressource en mesure de répondre à vos besoins a été ciblée.

Votre intervenant(e) usager vous contactera bientôt pour vous donner plus d'informations et pour planifier votre intégration.

Pour toutes questions ou commentaires à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez recevoir, Madame (OU) Monsieur, nos meilleures salutations.

Signature de l'intervenant RI-RTF

(Inscrire ici le nom de l'intervenant RI-RTF)
(Inscrire ici la fonction de l'intervenant RI-RTF)

c. c. (Inscrire ici le nom de l'intervenant usager et des autres personnes concernées)

En-tête

Date

Nom de l'utilisateur
Adresse de l'utilisateur
Ville (Québec) Code postal

Objet : Ressource (*intermédiaire* (OU) *de type familial*) non disponible

Madame, (OU) Monsieur,

C'est avec regret que nous devons vous informer qu'aucune ressource n'est actuellement en mesure de répondre à vos besoins, et ce, pour les motifs suivants :

- (inscrire ici les motifs).

Cependant, nous (inscrire ici les mesures alternatives et les démarches à venir).

Pour toutes questions ou commentaires à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veuillez recevoir, Madame, (OU) Monsieur, nos meilleures salutations.

Signature de l'intervenant RI-RTF

(Inscrire ici le nom de l'intervenant RI-RTF)
(Inscrire ici la fonction de l'intervenant RI-RTF)

c. c. (Inscrire ici le nom de l'intervenant usager et des autres personnes concernées)